

Le coût de notre défense nationale

Autor(en): **Brunner, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **123 (1978)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le coût de notre défense nationale

par le major Dominique Brunner

Machiavel contestait de son temps que l'argent fût le nerf de la guerre. Non, disait-il à ses contemporains, l'essentiel ce sont de bons soldats. A n'en pas douter, Machiavel avait raison, notamment en ce qui concerne son époque et son pays, l'Italie, mal servie par des troupes de mercenaires. Même au XX^e siècle, même de nos jours, il reste vrai que la force de combat, que la valeur de toute armée classique, de toute force terrestre en particulier dépend de la qualité des hommes, chefs et soldats, de leur sens du devoir, de ce qu'on appelle communément le moral de la troupe. Dans le cas de l'armée de milice d'un petit Etat comme le nôtre, laquelle est identique à une grande partie de la population mâle, armée qui aurait, le cas échéant, à combattre au milieu de la population, la volonté de résistance de la population dans son ensemble revêt une importance essentielle. Autrement dit, et comme l'affirmait Machiavel, la capacité de défense ne dépend pas que de l'argent.

Des hommes et de l'argent

Néanmoins, l'argent importe en matière de défense, toujours plus à l'âge de la guerre technique et scientifique. La volonté de résistance la plus farouche ne saurait compenser l'absence d'un armement quelque peu adéquat. Une préparation matérielle insuffisante se paie par des pertes humaines, matérielles et, en définitive, par la défaite. On peut présenter le problème différemment: les chances de succès, les chances de s'en tirer, sinon à bon compte, avec des pertes supportables augmentent avec un meilleur armement, à condition, bien entendu, que le commandement et la troupe sachent s'en servir.

Dans notre cas particulier, un autre aspect importe également: la mission prioritaire confiée à l'armée consiste à contribuer à la prévention de la guerre par la dissuasion. Or, cet effet de dissuasion recherché est, pour diverses raisons, largement déterminé par l'Etat et l'efficacité de notre armement et par l'opinion que l'étranger s'en fait. Or, l'arme-

ment dépend très directement des moyens financiers disponibles. De plus, l'effort financier consenti représente un critère relativement simple de la volonté de défense d'un peuple. Un état-major étranger désireux de se faire une idée de notre volonté et de notre capacité de résistance, et ces états-majors intéressés existent, ne manquera pas de prendre en considération le côté financier de notre préparation militaire. Il le fera d'autant plus que ce pays est riche, plus riche que tous ses voisins.

Stagnation des dépenses militaires depuis 1970

Le chef de l'Etat-major général, le commandant de corps Senn, a récemment démontré que les dépenses militaires de la Confédération étaient restées inchangées, quant au pouvoir d'achat réel, pendant la période 1970 à 1979, qu'en moyenne on avait disposé pour cette période du même montant qu'en 1970. Et comme tous les efforts de rationalisation n'ont pu empêcher l'accroissement des dépenses dites courantes, donc des frais causés par l'entretien de l'armée existante, de ses matériels et par l'instruction de ses hommes, notamment en raison des frais de personnel considérablement accrus, les moyens disponibles pour l'acquisition de nouvelles armes, de nouveaux équipements, c'est-à-dire pour l'adaptation de l'armée à la menace, ont subi une réduction de fait. «... Cela veut dire qu'avec les crédits d'armement disponibles en 1970 on pouvait acquérir plus d'armes qu'avec ceux qui seront vraisemblablement disponibles en 1979.» (Senn)

On comprend mieux le phénomène que nous venons d'esquisser dès que l'on se penche sur l'évolution des dépenses fédérales totales comparées aux dépenses militaires de la Confédération :

	<i>Dépenses de la Confédération</i> (en millions de francs)	<i>Dépenses du DMF</i>	<i>En pour-cent</i>
1965	4920	1533	31
1969	7081	1761	25
1973	11 625	2334	20
1976	15 658	2932	18,7

De toute évidence — une évidence à laquelle la gauche éprouve de grandes difficultés à se rendre — le fait que les dépenses de la Confédération aient triplé entre le milieu de la dernière décennie et 1976 tient à l'évolution dans les domaines les plus divers incombant à l'Etat central — mais certainement pas à l'armée.

Selon M. Chevallaz, chef de nos finances fédérales, les dépenses totales de la Confédération étaient, en 1975, cinq fois plus élevées qu'en 1960, les dépenses pour les communications étaient quatorze fois plus élevées et celles pour l'enseignement et la recherche douze fois plus élevées, alors que les dépenses militaires ne faisaient que tripler nominalelement durant la même période. Si l'on considère, enfin, que les dépenses militaires ne correspondent plus qu'à un peu plus de huit pour-cent de l'ensemble des dépenses publiques — Confédération, cantons et communes — et que ces dernières années elles n'ont plus jamais dépassé les 2 pour-cent du produit national brut, il est bien évident que du point de vue économique nos dépenses militaires sont parfaitement supportables. Prétendre qu'elles grèvent le budget du contribuable, les budgets de l'Etat, équivaut à déformer la vérité, tout comme il est inadmissible de vouloir opposer les dépenses militaires aux dépenses sociales — un jeu particulièrement inintelligent que certains socialistes aiment à pratiquer — puisque l'effort militaire vise à maintenir l'indépendance du pays, condition du bien-être et du progrès social. Mais même si l'on voulait comparer une chose à l'autre, on se verrait contraint de reconnaître que l'effort sur le plan social dépasse très nettement celui consenti en faveur de la défense. En 1975, l'ensemble des prestations sociales — publiques et privées, et c'est ainsi qu'il faut présenter le problème puisque dans notre système la prévoyance sociale relève de divers niveaux et de divers domaines, tandis que la défense est l'affaire de la seule Confédération — atteignait 25 milliards de francs contre 2,5 milliards au secteur militaire.

Une dégradation dont personne ne veut assumer la responsabilité

La stagnation des dépenses militaires de notre pays résulte-t-elle d'une décision clairement arrêtée à la suite d'une appréciation approfondie de la situation, notamment de la situation stratégique en Europe? Apparemment non, car cette situation stratégique n'a cessé de

s'aggraver au cours des dernières huit années: la supériorité nucléaire américaine, profitable à l'Europe, appartient aujourd'hui au passé; la supériorité classique de l'URSS en Europe a augmenté de telle façon que les divers gouvernements de l'OTAN — qu'ils soient socialistes, conservateurs ou libéraux — ne cherchent plus à dissimuler leurs craintes; les négociations entre l'Est et l'Ouest sur une réduction des forces classiques au centre de l'Europe engagées il y a cinq ans n'ont conduit à aucun résultat. Depuis le début des années 70, le nombre de chars de combat du Pacte de Varsovie en Pologne, RDA et Tchécoslovaquie est passé de 13600 à 19000 chars au moins, alors qu'en République fédérale et au Benelux il ne dépassait pas 8000 chars; l'URSS détient plus de 170 divisions, auxquelles s'ajoutent 55 divisions des alliés de l'URSS; à la masse de ces forces qui sont stationnées à l'ouest de l'Oural (qui ne sont donc pas engagées face à la Chine) l'OTAN oppose quelque 65 divisions; selon une source compétente allemande, en cas d'attaque surprise contre l'Allemagne et le Danemark l'OTAN disposerait, face à 39 divisions du Pacte de Varsovie, tout juste de 18 divisions; le rapport des forces serait, pour le même théâtre d'opérations, de 25 divisions OTAN contre 77 divisions de l'Est en cas d'attaque après préparatifs accélérés d'une durée de dix jours; le rapport des forces serait encore plus défavorable pour l'OTAN si le Pacte de Varsovie décidait de renoncer à toute surprise stratégique et d'attaquer après une phase de mise en place d'une durée de trois semaines: 32 divisions de l'OTAN auraient à affronter 110 divisions du Pacte...

Devant ces faits qu'aucun gouvernement occidental ne conteste, on est en droit d'exiger du Conseil fédéral et des Chambres qu'ils assument — et au risque de heurter certaines susceptibilités j'ajouterai *enfin* — leurs responsabilités. Si l'état des finances fédérales s'oppose à une augmentation notable des crédits pour la modernisation de notre armement par la voie ordinaire, et bien que l'on ait recours à l'emprunt comme on le fit avec le succès que l'on sait à la veille de la dernière guerre. Sans quoi nos autorités ressembleront toujours plus à ces princes et magistrats assis sur l'or de leurs cités opulentes et refusant à leurs soldats, face à la menace, les ressources nécessaires: ces villes, ces Etats ont perdu leur indépendance, ont parfois été effacés de la carte — et ils ne méritaient rien d'autre.

D. B.